

# COMMUNE DE GOXWILLER

Séance du 29 août 2017

-----08.2017-----

Sous la présidence de Mme LOTZ Suzanne, Maire,

Etaient présents : M. GRUCKER Alain, Adjoint,

Mme TSCHUDY Isabelle MM., HOEFLER Thierry, PIASENTIN Jean-Christophe, Mme DITTLO Elodie, M. FRANCK Michel, Mme DE ALMEIDA PIRES Sandra, MM. HUG Bertrand et SONNTAG René,

Absents excusés : M. KOENIG Christophe donne procuration à M. HUG Bertrand, M. EHRHART Yves, Adjoint, donne procuration à M. GRUCKER Alain, M. DESCHAMPS Joël donne procuration à Mme LOTZ Suzanne, M. FRITSCH Hubert.

---

## **27. Adoption du procès-verbal du 17 juillet 2017**

Le procès-verbal de la séance du 17 juillet 2017 est adopté par tous les membres du Conseil Municipal présents.

## **28. Demande de subvention**

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications de Madame le Maire quant aux travaux nécessaires et indispensables à faire autour de la Maison des Associations,

Après délibération,

- DÉCIDE l'aménagement de la cour et du trottoir sous forme de parking matérialisé aux abords de la Maison des Associations,
- ACCEPTE le devis de l'Entreprise EUROVIA d'un montant de 31 575.00 € H.T.,
- PRÉVOIT la dépense au budget primitif 2018,
- SOLLICITE une subvention auprès de Monsieur le Sénateur KENNEL dans le cadre de la réserve parlementaire d'un montant de 12 000.00 €,
- AUTORISE Madame le Maire à entreprendre les démarches et à signer les documents nécessaires.

Adopté à l'unanimité.

## **29. Déclaration d'Intention d'Aliéner**

La Commune a transmis à la Communauté de Communes la déclaration d'intention d'aliéner, sans intention de préempter, concernant la vente :

- Section n° 1 parcelle 484/234 – Village - 5 Chemin de la Promenade – Bâti sur terrain propre, superficie totale 356 m<sup>2</sup>.

## **30. Cession - Bâtiments et terrain 57, 58 et 59 Rue Principale**

Au vu de la décision du 17 juillet 2017 confiant la vente de l'ensemble 57, 58 et 59 Rue Principale par des agences immobilières, de nombreuses visites ont eu lieu.

Le partage de la grande parcelle n° 329 de la section 01 est souhaité par l'une des agences qui a un client plus que potentiel avec éventuellement une partie plus importante de la cour.

Le Conseil Municipale ne souhaite pas agrandir ce lot afin de ne pas dévaloriser la partie avant.

## **31. Divers**

**A. La fibre optique**

Selon le calendrier de l'entreprise ROSACE, la fibre optique sera mise en place en 2019 à Goxwiller.

**B. Alambic – Contrôle des Douanes**

Les douanes ont passé dans la commune pour contrôler et répertorier les derniers alambics existants dans le village. L'alambic de la Coopérative Agricole est actuellement stocké par la Municipalité. Un rendez-vous est pris avec les contrôleurs des douanes pour désigner un responsable de cet alambic.

**C. CAUE – Exposition itinérante**

Une exposition itinérante est proposée par le CAUE pour montrer les différents projets de constructions réalisés avec l'aide et le concours du CAUE.

**D. Courrier de Monsieur DURR**

Madame le Maire fait lecture du courrier recommandé envoyé par Monsieur DURR à son voisin suite à des nuisances olfactives, fumée dans sa propriété et surtout dans son logement courant de la journée.

**E. Ventes de tables et de chaises**

La Municipalité décide de vendre les anciennes tables et chaises de la salle du Conseil Municipal au prix de :

- 10.00 € la table
- Et 2.50 € la chaise

Un affichage sera mis en place. Les personnes intéressées s'adresseront au secrétariat de Mairie.

**F. Location de la Salle Socioculturelle**

Une personne a pris contact avec Monsieur GRUCKER pour la location de la Salle socioculturelle Rue du Vignoble le 31 décembre 2017 pour une opération caritative dont les fonds seront reversés à l'UNICEF pour un puits dans un village du tiers monde.

La soirée serait autofinancée par des dons de différentes entreprises locales – vins – pâtisserie – etc.. et mise à disposition gracieuse de la salle.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- Suggère une location à prix avantageux mais avec le paiement de la consommation de gaz et de l'électricité et du nettoyage de la Salle.

**G. Démission de Monsieur HUG Bertrand, Conseiller Municipal**

Monsieur HUG Bertrand, conseiller municipal, fait part à l'assemblée de sa décision de démissionner du Conseil Municipal suite à son déménagement.

# COMMUNE DE GOXWILLER

Séance du 29 août 2017

-----08.2017-----

Le Conseil Municipal,

- ACCEPTE la démission de Monsieur HUG Bertrand de son mandat de Conseiller Municipal.

Adopté à l'unanimité.

## **H. Groupe scolaire – Ecoles maternelle et primaire**

Les travaux intérieurs ont commencés depuis la fermeture du bâtiment. L'entreprise ATALU a des pénalités de retard à ce jour pour un montant de 19 000.00 €.

## **I. Semaine scolaire**

Les écoles du regroupement pédagogique Goxwiller Bourgheim resteront à la semaine de 4 jours et demi pour toute l'année scolaire 2017/2018.

Ce rythme scolaire est justifié par l'organisation des transports, les navettes des bus entre les différents établissements scolaires, sont programmées par le Conseil Départemental depuis le mois de mai 2017 donc bien avant la réforme et par la prise en charge des enfants allant en périscolaire après les cours le mercredi après-midi.

## **J. Z.A.C. du Piémont – Pôle Santé**

Madame le Maire informe qu'une attestation de non recours pour le permis de construire a été établie le 16 août 2017 au nom de SCCV PS CONSTRUCTION DU PEMONT.